

1511 (10 octobre).

Fut baillé à Vincent Fleart, marchand demeurant à Grenoble, les jugemens des boistes des monn^{es} de Grenoble, de l'ouvrage fait par Ymbert Chastaing, pour iceux porter à mess^{es} des comptes du Daulphiné.

(A. N. Reg. Z, 1^o, 7.)